

Code de Conduite Groupe



Mot du Président Directeur Général

« Grâce à sa croissance dynamique et continue, le Groupe Autajon est aujourd'hui un des leaders mondiaux dans son métier. »

Cette réussite est le résultat d'équipes engagées, qui portent nos valeurs, avec un savoir-faire et un savoir-être reconnus.

Fiers de nos produits et de notre Entreprise, au service de nos clients, nous mettons un point d'honneur à travailler dans l'intégrité, dans le respect des personnes, de l'environnement, des lois et réglementations.

Notre code de conduite est un rappel de ces principes, que chacun d'entre nous doit connaître, comprendre et appliquer au quotidien »

Gérard AUTAJON





Qui est concerné ?

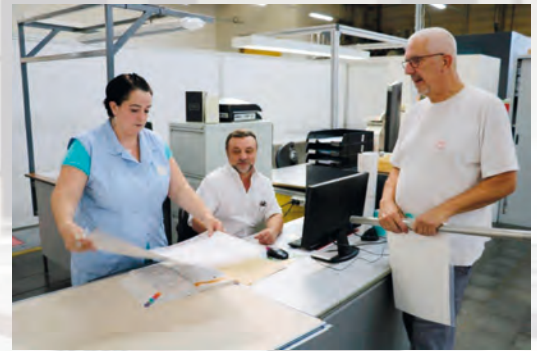
Ce Code de Conduite s'applique à tous nos collaborateurs, aux sous-traitants et à toute personne agissant pour le compte d'Autajon.

Comment utiliser ce Code de Conduite ?

Remis et expliqué à chaque collaborateur lors de son embauche et de ses premiers pas dans l'entreprise, ce code doit nous permettre de nous poser les bonnes questions face à des situations incertaines ou de doute et ainsi, s'assurer que nous faisons les bons choix. En complément de ce document, nous pouvons nous appuyer sur des politiques spécifiques et questionner les référents Groupe pour chaque fonction ou pour chaque pays.



Il est possible que les orientations données dans ce code diffèrent de la législation d'un pays. Dans ce cas les dispositions les plus strictes prévaudront.



Comment signaler un problème ?



Si un collaborateur rencontre un problème ou estime de bonne foi que le code n'est pas respecté, il doit le signaler par le moyen qui lui semble le plus approprié.

Il peut à cet effet, alerter son manager direct, son responsable Ressources Humaines ou les représentants du personnel lorsqu'ils existent.

Chaque donneur d'alerte agissant de bonne foi ne pourra être sanctionné, ni discriminé, ni faire l'objet de représailles, même si les faits rapportés s'avèrent être inexacts.



Respect et protection des personnes et de l'environnement :

Nos salariés étant notre ressource la plus précieuse et conformément à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et aux Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), nous reconnaissons l'importance du respect de tous les individus, assurons l'égalité de traitement et excluons toute forme de discrimination :

Interdire toute conduite qui porterait atteinte à la dignité d'une personne et promouvoir l'égalité des chances ;

Ne tolérer aucune forme de harcèlement ni de discrimination, interdire le travail des mineurs ou le travail forcé ;

Garantir la sécurité et la protection de nos salariés et favoriser la création d'un bon environnement de travail ;

Protéger les données à caractère personnel de nos collaborateurs et les traiter uniquement dans les limites du droit en vigueur.



Entreprise responsable, nous utilisons les biens et les ressources de manière à minimiser l'empreinte environnementale de nos produits et activités, tout au long de la chaîne de valeurs.



Intégrité dans la conduite des affaires :

Le Groupe Autajon doit maintenir la confiance qu'il a su créer auprès de ses partenaires, clients et fournisseurs, à travers son professionnalisme et sa gestion des affaires de manière honnête et éthique :

Nous nous livrons à une concurrence loyale, dans le respect du droit commercial international et des lois antitrust ;

Nous évitons et gérons les conflits d'intérêts potentiels. Chaque collaborateur doit travailler uniquement pour les intérêts du Groupe, sans être influencé de façon inappropriée par des intérêts personnels.

Il est par exemple interdit d'accepter de l'argent, des cadeaux, des divertissements ou des avantages ayant plus qu'une faible valeur de la part de concurrents, clients ou fournisseurs du Groupe. Il est interdit d'utiliser des biens de l'entreprise ou des informations réservées, à des fins personnelles ou dans le cadre d'activités extérieures. Il est interdit d'exercer une activité professionnelle ou de conseil chez un concurrent, un fournisseur ou un client.



Nous ne pratiquons ni les paiements illicites ni la corruption ;

Nous utilisons les biens et ressources de l'Entreprise de manière responsable.

En outre, tous les salariés sont chargés de protéger ces biens et ces ressources contre la perte, le vol, l'utilisation non autorisée, les dommages ou la destruction. Il est interdit d'utiliser ces biens ou ces ressources à l'encontre des intérêts de notre Groupe.

Tous les salariés sont tenus de respecter les politiques en vigueur concernant l'utilisation, l'accès et la sécurité des données informatiques ainsi que des systèmes d'information professionnels.

Intégrité dans l'utilisation des informations de la Société :

Notre engagement vise, dans l'intérêt de chacun, à maximiser la création de valeur et le développement du Groupe sur le long terme. Ainsi, nous devons faire en sorte de protéger et préserver notre compétitivité, notre réputation et notre image :

Chacun d'entre nous doit s'efforcer de protéger les données, informations sensibles, et rejeter ce qui pourrait nuire à notre Groupe. Il est notamment demandé aux salariés de ne pas laisser de documents accessibles ou d'ordinateurs non verrouillés, de faire les sauvegardes nécessaires pour garantir la bonne capitalisation des savoirs par le Groupe, de protéger les systèmes d'information conformément à notre charte informatique.

Nous devons entretenir notre image positive et notre réputation auprès de nos clients, salariés et candidats. Ainsi, les salariés doivent utiliser les médias sociaux (privés ou professionnels) de manière responsable et appropriée. Seuls les salariés habilités peuvent communiquer sur le Groupe, sur ses activités ou ses produits.

Le Code de Conduite du Groupe Autajon rappelle des principes qui sont présents dans son ADN depuis toujours et met en avant les règles importantes à ses yeux. Ceci étant il ne répond pas à tous les cas de figure et ne se substitue pas au bon sens de chacun face à des situations délicates. En tout état de cause, chaque salarié se doit de poser des questions en cas de doute sur sa conduite à tenir pour répondre à ces situations.

*Voilà les ingrédients de notre « Success Story ».
Bien plus qu'une impression, cette Alchimie rime avec Passion !*